



# **En Maine-et-Loire comme ailleurs, exigeons les 183€ pour tous les agents des établissements, services du social et du médico-social, publics comme privés**

**Quel que soit le service, et l'établissement**

**Un même statut = un même traitement !**

Ces dernières semaines, des centaines de rassemblements, manifestations, débrayages ont montré la détermination de milliers d'agents partout en France pour refuser la discrimination que Véran impose par son décret du 19 septembre, excluant du complément de traitement indiciaire de 183 €, des dizaines de milliers de collègues de la FPH exerçant dans le secteur social et médico-social. Dans le département, c'est le cas notamment pour les agents de la MAS du CESAME, du Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille - Village St Exupéry, d'ESPACES, du centre de ressources autisme, des SSIAD... Mépris, couvre-feu, ou confinement, ne nous feront pas lâcher. Nous saurons prendre les dispositions pour venir les chercher au Ministère de la Santé si les 183€ avec rattrapage ne sont pas versés à tous. Véran a beau mentir, truquer, et refuser toutes les revendications urgentes, il ne parviendra pas à nous diviser : Le médico-social et le social, comme le sanitaire, sont en «1<sup>ère</sup> ligne ».

Ceci est également vrai pour les salariés du privé qui sont exclus des 183€. Ainsi, les salariés de la CCN51 du médico-social sont exclus des 183 euros, comme par exemple dans le 49 ceux des Recollets la Tremblaye alors que leurs collègues du sanitaire et des EHPAD vont en bénéficier !

Les syndicats CFDT, CGT, FO et Sud du Maine-et-Loire, dont certaines équipes ont participé à la visio-conférence du 12 novembre des établissements en lutte :

- Appellent tous les collègues, les syndicats des établissements à se mobiliser pour obtenir les 183 euros pour tous,
- Appuient toutes les mobilisations qui s'organisent sur ce même objectif,

Les syndicats CFDT, CGT, FO et Sud du Maine-et-Loire appellent tous les collègues à se mobiliser et à se mettre en grève, comme partout en France :

## **Jeudi 26 novembre, 14h**

### **Rassemblement devant la Préfecture à Angers**

### **Une délégation a demandé à être reçue**

## **183€ pour tous les exclus !**

Un préavis de grève départemental a été déposé.